

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	14 (1906)
Heft:	4
Rubrik:	Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Direction centrale de la Croix-Rouge accorde à la Société d'utilité publique des femmes suisses, un subside annuel pour ses Comités de la Croix-Rouge. Le Comité central en répartit le montant entre les comités qui entreprennent un travail quelconque relatif à la Croix-Rouge; cours de samaritains, de pansements, de soins aux malades, ou achat et confection de matériel (celui-ci restant la propriété

de la Croix-Rouge). Les sections auront à rendre compte de l'emploi de ces subventions au comité central de la Société d'utilité publique des femmes suisses.

Les Comités de la Croix-Rouge de la Société d'utilité publique des femmes suisses sont aussi chargés du travail qui se poursuit actuellement pour la lutte contre la tuberculose.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Communication du comité central de la Société sanitaire militaire aux sections.

Chers camarades,

Nous vous confirmons ici notre circulaire du 15 mars adressée aux comités de vos sections et nous vous donnons connaissance de la répartition de la subvention fédérale pour 1905.

Ont touché: la section d'Aarau fr. 21, Bâle fr. 193, Biel fr. 41, Chaux-de-Fonds fr. 63, Degersheim fr. 42, Entlebuch fr. 11, Fribourg fr. 59, Genève fr. 71, Glaris fr. 17, Herisau fr. 80, Lausanne fr. 60, Lichtensteig fr. 11, Liestal fr. 50, Lucerne fr. 45, Lugano fr. 16, St-Gall fr. 118, Straubenzell fr. 73, Unteraarwangen fr. 7, Vevey fr. 37, Wald-Ruti fr. 32, Wartau fr. 28, Winterthur fr. 28, Zurich fr. 26, Zurichsee fr. 46.

Vous trouverez ci-après l'invitation de la section de Bâle de la Société militaire sanitaire suisse à l'assemblée des délégués des 12 et 13 mai 1906, ainsi que l'ordre du jour de cette assemblée.

Nous vous prions de donner pleins pouvoirs aux délégués que vous enverrez à Bâle et nous restons vos camarades dévoués.

Pour le comité de la Société militaire sanitaire suisse.

J. Kreis, président. R. Zollinger, secrétaire.

Assemblée des délégués de la Société militaire sanitaire suisse à Bâle, les 12 et 13 mai 1906.

Samedi 12 mai.

Midi à 6 h. soir: Réception des délégués et des hôtes, distribution des cartes de fête à l'Hôtel St-Gothard.

Visite de l'Exposition arrangée par la Section de Bâle dans la petite Salle de la « Burgvogtei ».

6 h. 15 soir: Souper des délégués et des hôtes dans la grande Salle de la brasserie « Kardinal » (rue Franche, 36).

7 h. 15: Rassemblement près la Grande Fontaine (Aeschenplatz). Organisation du cortège.

7 h. 30 à 8 h.: Cortège à travers la ville, à la « Burgvogtei ».

8 h.: Réunion dans la grande Salle de la « Burgvogtei ». Représentation, concert, etc.

Dimanche 13 mai.

6 h. 30 matin: Réveil.

7 h.: Déjeuner.

8 h.: Assemblée des délégnés dans la Salle du Grand Conseil (Hôtel-de-Ville).

A midi: Dîner dans la grande Salle de la Safranzunft (Gerbergasse, 11, II^{me} étage).

La carte de fête (à fr. 4) donne droit au souper du samedi soir (vin compris), au logement (officiers dans les hôtels, sous-officiers et soldats en caserne), au déjeuner et au dîner du 13 mai.

La section de Bâle compte recevoir un grand nombre de ses camarades. Il ne s'agit pas seulement d'une assemblée de délégués annuelle, c'est plutôt le 25^e anniversaire de la fondation de la section de Bâle qui vous appelle dans la vieille ville aux bords du Rhin.

Au nom du Comité d'organisation.

Le président: Le 1^{er} secrétaire:

Bohny, Lt.-Col.

Labhart.

* * *

Ordre du jour de l'Assemblée des délégués.

Dimanche, le 13 mai, à 8 h. précises du matin, dans la Salle du Grand Conseil.

1. Appel. Remise des pouvoirs.
2. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée à Glaris.

3. Rapport sur l'exercice 1905—1906.
4. Adoption des comptes.
5. Nomination de la section directrice pour 1906—1907.
6. Désignation de deux sections pour la vérification des comptes.
7. Fixation du lieu de la prochaine assemblée.
8. Remise des diplômes des travaux de concours. Désignation des sujets de concours pour 1906—1907.
9. Motion de la section de *Glaris*: Demande de subvention au Conseil fédéral concernant les sections qui organisent les assemblées de délégués (ainsi que c'est le cas pour les fêtes centrales des officiers et des sous-officiers ou pour d'autres réunions ayant un caractère militaire).
10. Motion de la section de *Wald-Ruti*, au sujet de laquelle le comité central doit faire rapport.
11. Deux motions de la section de *Straubenzell*:
 - a) Le comité central devrait être chargé de choisir des sujets de concours qui rentrent dans les attributions de la Landsturm sanitaire (colonnes de transport auxiliaires). Les sujets donnés devraient concerner aussi bien le service sanitaire auprès des corps de troupe que celui des ambulances, et pouvoir être traités plutôt par de simples soldats que par des sous-officiers sanitaires. Les diplômes ne pourraient-ils être de 1^{re} et de 2^{me} classe?
 - b) Le § 2 des statuts centraux devrait être modifié au premier alinéa, et dire: La Société militaire sanitaire suisse est formée des sections locales composées de membres de l'armée fédérale (Elite, Landwehr et Landsturm) et de groupes locaux ainsi que de membres isolés.....
12. Motion de la section de *Herisau*: L'assemblée des délégués devrait charger le comité central de voir si nos soldats et sous-officiers sanitaires du service actif ne devraient pas avoir des exercices obligatoires chaque année, sous la direction d'officiers, ainsi que c'est le cas pour les tirs de l'infanterie.
13. Motion de la section de *Zurich*: Le comité central devrait être chargé de demander au médecin en chef de l'armée fédérale de donner aux commissions de recrutement les ordres nécessaires en vue d'obtenir un meilleur recrutement de la troupe sanitaire tant au point de vue des aptitudes physiques que des aptitudes intellectuelles des recrues,

et de tenir compte dans la mesure du possible du fait que ces hommes feraient partie d'une société sanitaire militaire ou auraient passé avec succès un examen de samaritain.

14. Communications et motions du comité central.
15. Divers.

Société militaire sanitaire suisse. La section de *Lausanne* a terminé le 15 mars le cours de pansements commencé en décembre 1905. Dirigé par le Dr Veillard à qui la section doit toute sa reconnaissance, ce cours avait réuni un nombreux public dont un avocat et cinq agents de la police locale. Ces agents avaient été envoyés par la Municipalité qui avait mis gracieusement à la disposition de la section un local chauffé et éclairé. La fréquentation a été favorable durant les 21 leçons du cours, la moyenne a été de 20 participants. Plusieurs de ceux-ci se sont fait recevoir membres de la section de Lausanne.

Croix-Rouge neuchâteloise. Cinq cours de samaritains ont été donnés dans le courant de l'hiver dans le district de Neuchâtel.

1. Cours à *Lignières* sous la direction du Dr R. de Merveilleux, 40 participants, messieurs et dames.

2. Cours à *Saint-Blaise* donné par le Dr B. Clottu, 46 participants, messieurs et dames.

3. Trois cours à *Neuchâtel* dont un donné par le Dr A. Morel (75 dames) et deux dirigés par le Dr C. de Marval (60 dames et 54 messieurs). Tous ces cours se sont terminés par des examens où les délégués de la Croix-Rouge ont exprimé toute leur satisfaction au sujet des résultats obtenus.

Fribourg. Un cours de samaritains dirigé par le Dr Nicolet de Vauderens a été donné cet hiver à *Romont*, dans la grande salle du Casino que la Municipalité avait mis à la disposition gratuite des participants.

Ce cours donné en février et mars et qui a été assidûment suivi par 26 messieurs, avait réuni des employés des chemins de fer fédéraux, des gendarmes, des facteurs postaux et des employés des services électriques, tant de Romont que des villages environnants. Des exercices pratiques (confection de brancards, arrangement de chars à blessés) ont été faits un dimanche après-midi; l'examen final a eu lieu le 1^{er} avril, le Dr Buman jr. y assistait en qualité de délégué de la Croix-Rouge.